



Expertise judiciaire chez le psychologue :

Maîtriser sa pratique au pénal et au civil

A. PRÉSENTATION

Formation en présentiel.

Cette formation vous permettra d'acquérir des connaissances claires et des outils concrets pour démarrer dans l'expertise ou consolider votre pratique expertale, que ce soit au civil ou au pénal.

- Un programme construit de manière progressive et intuitive pour permettre la construction d'un socle de compétences théoriques et pratiques.
- Un parcours pédagogique balisé : en amont de la formation, vous recevez vos accès à la plateforme. Vous pouvez, à votre rythme, consulter les supports théoriques et préparer vos questions pour la formation. Sur site, vous bénéficiez de l'énergie du groupe et des apports de la formatrice pour mettre en pratique et transformer vos apprentissages en compétences.



Contenu & Document protégés par les droits d'auteur





- Nos services sont joignables par mail ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 17h pour faciliter la prise en main de votre espace de formation ou répondre à vos questions.
- Durée d'accès à la plateforme de formation illimitée

B. DATES

3 et 4 décembre 2026

C. PUBLIC

Cette formation est destinée aux psychologues.

Elle est ouverte aux professionnels :

- non-inscrits sur une liste d'expert judiciaire qui souhaitent découvrir cette pratique professionnelle
- qui souhaitent s'inscrire avant le 1^{er} mars 2027 et qui pourront justifier d'une formation à l'expertise judiciaire (obligatoire pour déposer le dossier)
- inscrits sur une liste d'expert judiciaire et qui envisagent de consolider leur pratique expertale

D. OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, vous serez en capacité de vous inscrire de manière autonome sur une liste d'expert et de conduire des missions d'expertise.

Vous identifierez les attendus des missions, le cadre légal, les devoirs et les limites de l'expertise que ce soit dans le cadre de la procédure pénale ou civile.



Contenu & Document protégés par les droits d'auteur





Vous aurez des éléments concrets et pratiques pour organiser vos missions d'expertise, de la convocation à la tarification. Les écrits d'expertise seront abordés ainsi que la déposition aux assises.

Vous aurez des connaissances actualisées sur les procédures civiles et pénales mais aussi sur des données cliniques de la psychologie légale. Nos formations sont mises à jour une fois par an minimum et ont donc des données récentes.

F. PROGRAMME

Jour 1 : La procédure pénale	Jour 2 : La procédure civile
Présentation / rencontre / recueil des attentes Les points clés de la procédure pénale : qui sont les magistrats ? la chaîne pénale et les différentes expertises ordonnées	Reprise de la veille Les points clés de la procédure civile : qui sont les juges ? le fonctionnement de l'expertise au civil (particularités et organisation). Les différentes expertises ordonnées au civil
Pause déjeuner libre	Pause déjeuner libre
Travail en sous-groupe sur la réalisation d'une expertise pénale "auteur" et d'une expertise pénale "victime" Simulation d'une déposition aux assises	Travail en sous-groupe sur une expertise familiale Restitution Réflexion en groupe sur l'expertise d'enfant : intérêts, limites, quid de l'évaluation, ... Bilan des deux journées de formation



Contenu & Document protégés par les droits d'auteur





G. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Des supports théoriques sous forme de PDF téléchargeables et imprimables pour faciliter le confort d'apprentissage de l'apprenant sont mis à disposition sur notre plateforme de formation en amont des deux journées de formation.

A votre rythme, vous compulsez les documents et préparez vos questions. Acteurs de la formation, vous arrivez avec un socle théorique pour faciliter l'accès directs à vos besoins et la mise en pratique des connaissances en cours d'acquisition.

Sur site, les matinées seront consacrées à la reprise des éléments théoriques par la formatrice. Les après-midis permettront aux participants de co-construire ensemble une pratique expertale solide, en échangeant des outils, des questionnements, qui feront l'objet, par la suite, de temps de mise en commun.

Ancrée dans la mise en pratique, les participants ressortent de la formation avec des outils concrets et un étayage solide pour pratiquer les expertises judiciaires.

H. VALIDATION DES ACQUIS

Un quizz final sera proposé aux stagiaires en fin de formation pour valider les acquis.



Contenu & Document protégés par les droits d'auteur





L'assiduité sur les deux journées est également un préalable indispensable à la validation de la formation.

Des questionnaires de satisfaction seront transmis aux apprenants en fin de formation.

Attestation de présence et de règlement délivrée à l'issue sur demande.

Attestation de réussite de la formation délivrée à l'issue.

I. INTERVENANTS

Claire DE GIACINTO

Psychologue clinicienne, formée en criminologie clinique, thérapeute systémique (familiale et de couple), thérapeute ICV certifiée.

Intervenante depuis plus de 10 ans à l'École Nationale de la Magistrature.

Formatrice pour plusieurs organismes publics et privés.

Pratique de l'expertise depuis une quinzaine d'année et sur plusieurs territoires de la métropole. Expert à la Cour d'appel de Pau et agréée à la Cour de cassation.

Accompagne depuis plusieurs années des professionnels désireux de se lancer dans la pratique de l'expertise.

J. NOMBRE D'HEURES

La formation est prévue sur une durée d'apprentissage de 13 heures.



Contenu & Document protégés par les droits d'auteur

